

# **Cour des comptes: nomination d'un membre, Henri Grethen - LU**

2013/0807(NLE) - 11/12/2013 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 551 voix pour, 46 voix contre et 32 abstentions, une décision avec laquelle il rend un avis favorable sur la proposition du Conseil de nommer Henri GRETHEN comme membre luxembourgeois à la Cour des comptes, ce dernier remplissant les conditions fixées à l'article 286, par. 1, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne.